

# REFORME DU BAC ET DU LYCEE = ELEVES MIS EN DIFFICULTE

## DISPARITION DES SERIES GENERALES

- un choix difficile et restreint de spécialités pour vos enfants dès 15 ans ;
- un emploi du temps complexe en classe de première et terminale et la disparition du groupe classe ;
- une disparition progressive des options (non financées par le rectorat et comptant pour 1% seulement de la note globale du bac).

## AFFAIBLISSEMENT DES SERIES TECHNOLOGIQUES

- des spécialités, non plus dès la première, mais en terminale ; sauf en STL (avec 2 spécialités dès la 1<sup>ère</sup>)
- un horaire réduit pour les spécialités.

## NOUVEAU BAC

- un bac local, différent selon les lycées (pour 40% de la note) ;
- un bac étalé en 21 épreuves sur 2 ans : des élèves sous pression en évaluation permanente.

## UNE ORIENTATION SACRIFIEE

- moins d'aide personnalisée car non financée par les moyens attribués par le rectorat
- plus de pressions pour faire des choix car la réforme du lycée est liée à ParcoursSup
- suppression annoncée des CIO, services publics de l'Éducation nationale

**Agir ensemble : réunion d'information organisée par le  
SNES FSU 68 et la FCPE 68  
mardi 5 février à 18h au lycée Schweitzer à Mulhouse  
(8 bv de la Marne)**



## LA REFORME DU LYCEE : PLUS DE CHOIX POUR LES ELEVES ?

**NON**, tous les lycées ne proposeront pas toutes les spécialités. En seconde, les élèves en choisiront 4 en février mais 3 seulement seront conservées en première sur des critères non définis à ce jour. Sur ces 3 spécialités suivies en première, ils/elles n'en gardent que 2 en terminale. Les spécialités compteront pour 42% de la note au bac (avec leurs 2 épreuves et le grand oral).

Ces choix seront-ils réels ou contraints ?

## COMMENT CHOISIR ?

**Difficilement**, car à 15 ans, les élèves n'ont pas d'idées précises de poursuites d'études post bac, pour la plupart. Or, les 2 spécialités de terminale seront déterminantes car elles représenteront 32% de la note du baccalauréat et seront utilisées pour la sélection par Parcoursup dont on ignore quelles seront les règles en 2021...

## LES JOURNEES DES ELEVES SERONT MOINS CHARGÉES

**NON**, car la réforme prévoit de baisser le nombre d'heures de cours des élèves (- 2h30 par semaine en seconde par exemple). Mais la suppression des séries générales (S, ES, L) conduira à grouper les élèves dans les enseignements du tronc commun en classe entière (de 35). Les spécialités seront alignées sur les mêmes horaires que l'emploi du temps pour plusieurs divisions : les emplois du temps seront donc dégradés. La disparition des « groupes classes » déstabilisera les élèves.

## LE MINISTRE AFFIRME QUE « LE BAC SERA ALLÈGE »

**NON**, car il sera étalé et alourdi : réduire le nombre d'épreuves terminales, ce n'est pas réduire le nombre d'épreuves pour les élèves. Actuellement, ils/elles passent 12 à 13 épreuves en fonction des séries. Désormais, ils/elles devront en passer 21 : 6 épreuves finales et 15 épreuves communes (réparties entre le second trimestre de la 1ère et le second trimestre de la terminale). Par ailleurs, 40% du baccalauréat résulteront du contrôle continu, ce qui mettra, inévitablement, les élèves sous pression à chaque évaluation.

## ABANDON DE LA HIERARCHIE ENTRE SERIES GENERALES ?

**NON**, il y aura toujours une hiérarchie, non plus selon les séries, mais selon les lycées. 40% de la note au bac correspondra à un contrôle local : il y a fort à parier que l'enseignement supérieur tiendra compte du lycée d'origine des élèves, sans compter la concurrence entre disciplines et entre lycées découlant du système Parcoursup.

**Pour l'égalité de tous, il faut abroger les réformes  
Blanquer !**

Pour plus d'informations, contacter la section départementale du SNES-FSU 68